

# *Les Brèves du* **SY.N.P.A. - F.O.**

SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS D'ASSURANCES ET DE CAPITALISATION C.G.T. - FORCE

*Le SYNPA-FO s'adresse à tous les salariés, commerciaux, employés et cadres, des sociétés d'assurances, d'assistance et de courtage.*

À la suite des mobilisations massives qui ont eu lieu, en mai et en juin, dans l'assurance et le courtage, pour les augmentations générales des salaires, une importante réunion de délégués de toute la profession s'est tenue le 10 juillet. Nous en publions, ci-après le compte rendu.

## **Communiqué de FO Assurances**

Le 10 juillet 2007, à la Bourse du Travail de Paris, s'est tenue une première rencontre de délégués de la profession.

Notre organisation **FORCE OUVRIÈRE** a pris l'initiative de cette première rencontre pour répondre à la demande des salariés de la profession. Auparavant, dès le 19 juin 2007, nous avons tenté de rencontrer la fédération CGT dans l'espoir d'une préparation commune. Nous n'avons pas eu de réponse mais nous gardons l'espoir d'une unité qui répond à l'attente des salariés.

**À la Bourse du Travail, nous étions 76 délégués qui venaient de 11 entreprises : MAAF, GMF, Generali, Swiss Life, AGF, AXA, AON, Gras Savoye, AXA assistance, MAIF et MACIF et de 14 départements. Nous étions de toutes les catégories de la profession, employés et cadres, commerciaux et administratifs. Au mois de juillet, c'est considérable !**

De nombreux délégués ont pris part à la discussion. Il en ressort plusieurs constatations frappantes :

- Le patronat, dans toute la profession (Compagnies, Mutuelles, Courtiers, sociétés d'assistance...), martèle partout le même discours axé sur l'individualisation des salaires et les performances individuelles.
- Ceux qui ont déjà vécu les conséquences de l'individualisation ont témoigné : certains dans un premier temps ont cru aux vertus de ce système jusqu'à ce qu'ils craquent à leur tour; tous ont subi la baisse de leur pouvoir d'achat et des conditions de travail très dures conduisant les salariés à l'épuisement et au stress généralisé.
- Les salariés refusent l'individualisation et défendent leurs droits collectifs. Ceci était au centre des grèves, manifestations et pétitions de juin. Partout, même là où la mobilisation n'a pas commencé, les délégués sont intervenus pour signaler une très forte attente des salariés.
- Cette première rencontre fait suite à une demande explicite des salariés de Generali exprimée le 19 juin en Assemblée Générale à Saint-Denis, par un vote auquel ont participé les délégués centraux de FO et de CGT qui ont soutenu cette proposition.
- Dans toutes les entreprises, les délégués ont constaté un même espoir d'unité d'action des fédérations syndicales et des salariés à l'échelle de toute la profession.
- Les délégués estiment nécessaire de lutter contre la disparition des spécificités du secteur mutualiste basé à Niort. Elles constituent pour tous une référence.
- En même temps les délégués ont constaté la forte similitude des revendications dans toutes les mobilisations de juin (GMF, MAIF, AXA, Generali, Gras Savoye).

Considérant les engagements pris à l'égard des salariés lors des grèves de juin et les revendications soutenues par les grévistes, les délégués ont adopté les résolutions suivantes :

### **Les revendications**

#### **Volet FFSA / CSCA, SNSA (Compagnies, Courtage, Assistance)**

- ♦ Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, 2,5 % d'augmentation générale des salaires réels avec un minimum de 700 € annuels.
- ♦ Une prime de 1 500 € versée immédiatement.
- ♦ Le rétablissement de la prime d'ancienneté de 1 % par an sur les salaires réels dès la première année dans la profession et sans limitation de durée.
- ♦ S'agissant des salariés commerciaux, détermination d'un fixe sans compensation ni contrepartie ni franchise : 1 600 € pour les EB, 1 800 € pour les EI et commissionnement au 1<sup>er</sup> euro.

#### **Volet Niortais (Mutuelles sans intermédiaire)**

- ♦ Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, 2,5 % d'augmentation générale des salaires réels avec un minimum de 700 € annuels.
- ♦ Une prime de 1 500 € versée immédiatement.
- ♦ Maintien ou rétablissement des grilles indiciaires de salaires et de l'avancement automatique à l'ancienneté. Généralisation de ce dispositif pour toutes les mutuelles et sociétés d'assistance niortaises.

Ces revendications s'adressent à la branche dans le cadre du principe de faveur : entre les accords d'entreprise et les accords de branche, ce sont les dispositions les plus favorables aux salariés qui s'appliquent.

### **Les mesures d'organisation**

#### **Ils ont retenu la date du 25 septembre pour**

- ♦ **une manifestation nationale à Paris pour obtenir une rencontre sur les revendications avec la FFSA pour les compagnies, le CSCA pour les courtiers, et le SNSA pour l'assistance et,**
- ♦ **une manifestation à Niort pour obtenir une rencontre sur les revendications avec le GEMA et les dirigeants des mutuelles niortaises.**

Cette date du 25 septembre n'est pas fixée comme un ultimatum mais comme une proposition en vue d'une unité d'action intersyndicale.

Le présent compte rendu est diffusé par les syndicats départementaux et nationaux de **FORCE OUVRIÈRE** à tous les salariés. Nous nous efforçons dès maintenant, sans attendre septembre, à inscrire les participants aux manifestations du 25 septembre en commençant par les syndiqués.

**NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES SALARIÉS À REJOINDRE FORCE OUVRIÈRE**

#### **BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUELEMENT**

Adhésion

Renouvellement

#### **COTISATIONS MINIMALES 2007**

E.I. : 147€

E.B. : 122€

Retraités : 82 €

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Compagnie : ..... Réseau : ..... Statut : .....

☎ ..... Email (personnel) .....

Fait à ..... le .....

Reçu Fiscal OUI  NON

(signature)

Adresser votre bulletin accompagné de 4 étiquettes et d'un chèque libellé à l'ordre du SY.N.P.A. - F.O. à  
**Patrice DITTIÈRE ☒ 11 rue Adèle Considère 49320 BRISSAC QUINCÉ**